



**Saint-Constant**

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE SAINT-CONSTANT

**AVIS PUBLIC**

**DÉPÔT RAPPORT FINANCIER ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR**

Prenez avis que conformément aux dispositions de l'article 105.1 de la Loi sur les cités et villes, le rapport financier et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2018 seront déposés par la trésorière lors de la séance extraordinaire du Conseil qui sera tenue le mardi, 14 mai 2019 à 18h30 au Pavillon de la biodiversité situé au 66, rue du Maçon à Saint-Constant.

Seule la date de publication sur le site Internet officiel de la Ville de Saint-Constant servira, le cas échéant, pour la computation des délais prévus par la Loi.

DONNÉ à Saint-Constant, 2 mai 2019.

Me Sophie Laflamme, greffière  
Directrice des affaires juridiques